



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Europe-les-choix-energetiques-au-Portugal-et-en>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°77 > **Europe : les choix énergétiques au Portugal et en Belgique**

8 juin 2018

Europe : les choix énergétiques au Portugal et en Belgique

Record de production d'électricité renouvelable au Portugal

La liste des records de production des énergies renouvelables continue de s'allonger pour cette année 2018. Après l'Écosse ou encore le Costa Rica, cette fois-ci c'est le Portugal qui a fait parler de lui ; en mars 2018, il a réussi à produire plus d'électricité de sources renouvelables qu'il n'en a consommé.

La production totale des différentes sources renouvelables a permis de produire 4812 GWh alors que la consommation totale du pays a nécessité 4647 GWh, un ratio de 103 % entre ces deux valeurs. C'est essentiellement les productions d'origine hydroélectriques et éoliennes qui ont permis d'établir ce record absolu pour le pays, permettant d'assurer respectivement 55 % et 42 % de la production totale.

Par ailleurs, cet apport a non seulement permis de réduire considérablement le recours aux énergies fossiles, mais en plus, il a fait chuter le prix de l'électricité. Pour comparaison le MWh valait 39,75 € en mars 2018, contre 43,94 € en mars 2017... Que demande le peuple ?

Cette information doit cependant être nuancée sur un certain point de vue : non, le Portugal n'a pas fonctionné uniquement grâce aux renouvelables au mois de mars. En raison de l'intermittence imputable aux fluctuations de ces sources, le recours ponctuel aux centrales à pétrole ou gaz a été nécessaire pour compléter le mix énergétique en fonction de la demande. Par contre, pendant presque six jours complets, le pays a pu compter sur ses seules sources d'énergie renouvelables.

Par ailleurs, faute d'interconnexions suffisamment développées avec ses voisins européens ou de solutions de stockage, une partie de la production d'énergie n'aura malheureusement pas été utilisée certains jours, comme le 11 mars où la production a représenté 140 % de la consommation totale du pays.

À quand un réseau européen de l'énergie suffisamment fiable pour partager les surplus de production entre les différents pays ?

La Belgique confirme sa sortie du nucléaire pour 2025

Le gouvernement belge a confirmé le 30 mars que les engagements pris par le pacte énergétique de 2015, fixant pour échéance la sortie du nucléaire d'ici 2025 dans le plat pays seront maintenus. C'est en soi une décision importante qu'il faut espérer voir se concrétiser car le challenge n'est pas des moindres, la Belgique produit encore près de la moitié de son électricité à partir de sept réacteurs, répartis sur deux sites, à Tihange (2 985 MW) en région wallonne et à Doel (2 839 MW) en région flamande. Ce n'est pourtant pas une si bonne nouvelle : la sortie du nucléaire en Belgique avait été actée dès janvier 2003.

Le Parlement fédéral [\[1\]](#) avait alors adopté une loi qui proscrit la construction de nouvelles centrales nucléaires et qui impose la fermeture des centrales existantes après 40 ans d'exploitation. Or, depuis 2015, trois réacteurs du parc ont déjà dépassé ces 40 ans d'exploitation et sont toujours en fonctionnement. Pour le moment, tout laisse à croire que le gouvernement leur laissera finalement atteindre l'âge canonique de 50 ans avant de les déconnecter du réseau...



© Xavier Guillaume

Cette échéance est tout particulièrement préoccupante dans le cas des réacteurs de Doel 3 (en Flandre) et Tihange 2 (Wallonie). Suite à des mesures effectuées en 2015 par ultrasons, 13 000 fissures ont été répertoriées dans la cuve du réacteur pour Doel 3 et 3150 pour Tihange 2. Certaines de ces fissures atteignent la taille impressionnante de 18 centimètres.

Les antinucléaires belges s'inquiètent par ailleurs que les engagements de fermeture totale du parc, prévue désormais pour 2025, soient encore repoussés à terme, et que l'histoire se répète.

Reste que si la promesse est effectivement tenue dans les sept ans à venir, elle sera un symbole fort pour le reste des pays européens encore dépendants de l'atome. Quant au voisin français, il n'est pas du tout disposé à éliminer le risque nucléaire d'ici là, les discours les plus avancés par notre

gouvernement ne promettant, pour le moment, qu'une diminution de la part du nucléaire à 50 % dans le mix énergétique d'ici... 2035.

Benoît Skubich

Notes

[1] En Belgique, le Parlement fédéral est l'organe législatif de l'État fédéral, constitué de deux chambres : la Chambre des représentants, chambre basse et le Sénat, chambre haute.